

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2011

Conseillers municipaux en exercice : 14
Conseillers présents : 12

Convoqués le 15 Juin 2011
Conseillers votants : 12

VOIRIE RUE DES PINS

La reprise des revêtements, suite aux travaux de réseau, devrait être réalisée courant Juillet. Compte tenu des malfaçons, l'entreprise titulaire du marché prend à sa charge ces travaux.

MULTIPLE RURAL

Monsieur et Mme Mollard ont vendu leur fond de commerce à Mr et Mme JEAN DIT TALON. La réouverture a eu lieu le 1^{er} Juillet.

DELIBERATIONS

AGENDA 21

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des 40 fiches action réalisées par le comité de pilotage de l'Agenda 21, émet un avis favorable pour l'ensemble des fiches actions.

ATTRIBUTION MARCHES DE TRAVAUX

Désignation du marché	Entreprise	HT (en€)	TTC(en €)
Restauration fontaine et lavoir			
Lot N° 1 – Maçonnerie	VEYET BATIMENT	18 894.45	22 705.40
Lot N°2 – Charpente	PAVILLON BLEU	6 215.56	7 433.81
Lot N° 3 - Couverture	LAUMOND	3 534.70	4 227.50
Extension atelier municipal	LAFON	8 361.20	10 000.00
Insertion paysagère salle polyvalente/maternelle	MOUTINHO	9 997.50	11 957.01
Accessibilité classe maternelle	LAGARDE ET LARONZE	8 300.00	9 926.80
Programme voirie	LAGARDE ET LARONZE	32 527.50	38 902.89

ATTRIBUTION MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

Après examen des offres et sur avis de la commission des travaux, le conseil municipal attribue le marché de maîtrise d'œuvre de la 3^{ème} tranche d'aménagement du Bourg à la SARL ESPACES à Périgueux.

CONTRAT D'OBJECTIFS 2011-2014

Le conseil municipal arrête les opérations ci-dessous ainsi que leur financement et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le contrat d'objectif et solliciter les subventions.

Opération	MONTANT H.T	SUBVENTION C.O	
		Montant	Echéance
Pg Voirie 2011	24 500.00 €	6 000.00 €	2011
Pg Voirie 2013	20 000.00 €	6 000.00 €	2013
Restauration lavoir et fontaine	30 646.00 €	766.00 €	2011
Insertion paysagère Salle polyvalente	10 750.00 €	2 687.00 €	2011

RECRUTEMENT AGENT CONTRACTUEL

Le conseil municipal décide le recrutement d'un agent non titulaire permanent à compter du 1^{er} Septembre 2011, sur la base de 17H30 hebdomadaire, afin d'assurer l'entretien des locaux et le service des repas au restaurant d'enfants.

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le conseil municipal émet **un avis défavorable** :

- au projet de rationalisation de la carte intercommunale et se prononce pour le maintien du regroupement des 14 communes du Terrassonnais.

- au projet de fusion du SIAEP de Condat avec le SIAEP d'Hautefort, Ste Orse et la commune d'Aubas

TARIFS CANTINE AU 1.8.2011

Le conseil municipal décide de voter les tarifs cantine comme suit :

Personnel titulaire, enseignants et autres	3.50 €
Personnel non titulaire	3.30 €
Elèves tarif plein	2.10 €
Elèves tarif réduit	1.15 €

RAPPORT ANNUEL 2010 SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TELEVISION

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel 2010 du Syndicat Intercommunal de Télévision de la Vallée Inférieure de la Vézère.

ATTRIBUTION LOGEMENT PASSAGE DU MARCHADIAL (Au dessus du commerce)

Le conseil municipal attribue le logement à Mr et Mme JEAN DIT TALON, à compter du 1^{er} Juillet 2011 et fixe le loyer à 350 €.

FERMETURE DECHARGE SAUVAGE

Le conseil municipal décide la fermeture du site utilisé en tant que décharge situé lieu-dit : Les Bois Verts Section A N° 301. Monsieur le Maire prendra un arrêté interdisant le dépôt sur l'ancienne décharge

DECISION MODIFICATIVE – BUDGET COMMUNE

Virement de crédits

020 – Dépenses imprévues - 140.00 €

205 – Achat logiciel DELARCHIVES + 140.00 €